



ATTENTION !
Textes et organisation du vote
dans ce journal

FSU du Val-de-Marne

Bulletin n°131

Octobre 2021

Spécial
Congrès FSU 94
les 14,17 et 18 janvier 2022

Fédération Syndicale Unitaire du 94
EPA, SNASUB, SNEP, SNEPAP, SNES, SNESup, SNETAP, SNICS, SNPES-PJJ, SNPPIEN,
SNUAS-FP, SNUITER, SNUEP, SNUipp, SNUPPDEN





Les « *pandora papers* » révèlent l'ampleur de la fraude fiscale : à l'échelle du monde 11 300 milliards de dollars ont été détournés par ceux qui main sur le cœur s'engageaient à lutter contre l'exil fiscal et à réguler le capitalisme. En France, ATTAC chiffrait déjà en 2018 l'évasion et la fraude fiscale entre 60 et 80 milliards d'euros. Ce sont les salarié.es et les Services Publics qui payent cette captation de l'impôt par les plus riches.

■ Droit dans les bottes du système, le gouvernement continue d'imposer un projet de société ultra libéral qui externalise les Services Publics et les affaiblit en les ouvrant au privé. Le gel du point d'indice est maintenu et les restrictions budgétaires se poursuivent comme dans le second degré où 7 490 emplois ont été supprimés depuis 2017 alors qu'il y a eu 63 662 élèves en plus.

■ Et alors que la crise sanitaire se poursuit, le projet de loi de financement de la sécurité sociale continue cette politique d'attaque contre les mécanismes de solidarité et contre la sécurité sociale. Le financement de la protection sociale est asséché à coup d'exonérations de cotisations qui représentaient déjà 60 milliards fin 2019. Et à « l'horizon » se dégage déjà l'idée qu'il faudrait repousser l'âge de la retraite jusqu'à 67 ans !

■ Parallèlement, les théories nauséabondes de l'extrême droite réactionnaire et raciste alimentent toujours davantage le débat public. Qu'elles viennent de membres du gouvernement ou de quelques tristes sires avidement relayés par les médias dominants, ces thèses réactionnaires et racistes désignent toujours les mêmes boucs émissaires : immigré.es, musulman.es, étranger.es, sans papiers, responsables de tous les maux.

C'est dans ce contexte et face à ces politiques austéritaires, ultralibérales et réactionnaires, que nous étions en grève et en manifestation le 5 octobre. En grève et dans la rue pour construire un rapport de force différent. Pour faire vivre la question des Services Publics, des salaires, des conditions de travail et du respect de nos métiers essentiels au bien commun. S'associant au collectif « plus jamais ça », la FSU94 avec la CGT et Solidaires milite pour un « plan de sortie de crise » car il est urgent de rompre avec l'individualisme prôné par le président Macron. Plus que jamais il faut refaire vivre ce qui nous permet de réaliser démocratiquement notre travail : le collectif, la solidarité et nos capacités à transformer ce qui est.

Dans l'Éducation, des mobilisations continuent de se construire contre le projet local d'évaluation dans les lycées, contre la multiplication des projets de cité éducative, contre la loi Rilhac instaurant un statut fonctionnel à la direction d'école, pour l'amélioration des conditions de travail et du statut des AESH et sur les conditions d'application de l'école inclusive avec une grève le 19 octobre, contre le manque de médecins et d'infirmière.s scolaires, contre la dégradation de la médecine de prévention et des services médicaux, contre le mépris toujours grandissant de l'administration envers les personnels et leurs représentants syndicaux.

Dans la Fonction Publique Territoriale c'est aussi contre le passage aux 1607 heures, « obligation » issue de la loi de transformation de la Fonction Publique que le SNUTER-FSU se bat depuis déjà plus d'un an.

La FSU 94 participe également à la Convergence pour la défense et le développement des Services Publics pour le maintien des bureaux de postes dans de nombreuses communes de notre département.

La FSU 94 rejoint les luttes pour l'accueil des migrant.es, le droit et l'accompagnement des sans papier. Elle combat et combattra sans relâche l'extrême droite, le racisme et la xénophobie, sous toutes ses formes.

Le congrès de la FSU94 les vendredi 14, lundi 17 et mardi 18 janvier 2022 sera l'occasion pour chaque syndiqué.es de venir échanger sur toutes ces questions qui traversent aujourd'hui la société à quelques mois des élections présidentielles. Nous vous y attendons nombreuses et nombreux !

Des nouvelles des territoriaux

- Le passage aux 1607 h, « obligation » issue de la loi de transformation de la Fonction Publique (appelée au sein de la FSU, loi de la destruction de la Fonction publique car elle facilite aussi le recours aux contractuels) aura bien mobilisé les équipes de la FSU Territoriale sur cette année 2021.

- Si certains exécutifs de gauche dans le Val-de-Marne ont fait connaître leur intention de résister à cette loi et de ne pas remettre en cause des acquis sociaux (mais cette résistance durera-t-elle dans le temps ?, à la FSU nous l'espérons) les autres exécutifs ont été les « bons élèves » de ce gouvernement qui attaque sans cesse les mesures favorables aux territoriaux et font perdurer le gel du point d'indice alors que l'inflation ne cesse d'augmenter. Pour s'assurer que toutes les collectivités obéissent à cette loi, l'état a mandaté les préfets pour suivre la question des 1607 h dans les collectivités, et s'il le faut, les remettre dans le rang au mépris de la libre administration des exécutifs locaux.

La FSU Territoriale a essayé de construire dans les collectivités une unité d'action syndicale autour de la remise en cause des avantages acquis. Pourtant nous constatons dans certaines communes ou territoires (GPSEA, Créteil...) que cette unité syndicale ne s'est pas retrouvée quand il a fallu se prononcer dans les comités techniques où étaient présentées les nouvelles délibérations défavorables du temps de travail. La FSU votant de son côté - et des fois seule - contre la délibération proposée.

Si dans certaines communes les équipes ont recherché tous les leviers possibles pour amoindrir les effets négatifs de cette loi, en négociant par exemple une prime supplémentaire comme cela a été le cas à Boissy Saint Léger, il sera nécessaire après cette remise en cause du temps de travail de faire un bilan critique de cette mesure dans quelques mois. Les comités sociaux territoriaux qui remplaceront fin 2022 les CHSCT devront s'emparer de cette question. A l'heure où les services publics locaux sont de plus en plus sollicités par les usagers, où la charge de travail s'intensifie, où les postes restent vacants de plus en plus longtemps, il y a tout lieu de penser que les conditions de travail de nos collègues vont continuer majoritairement à se dégrader, ce qui n'est pas acceptable pour notre organisation syndicale !

Dans ce contexte, certaines villes, notamment la Ville de Limeil-Brévanes propose d'étendre l'ouverture de ses services publics plus tard le soir, d'ouvrir le samedi matin, d'expérimenter la présence d'une équipe technique le samedi notamment pour des interventions dans les écoles, etc. Nous sommes très sceptiques sur ces propositions qui sont faites sans prendre en compte le malaise général des agents de la collectivité et sans aucune mesure phare d'amélioration de leurs conditions de travail. Nous restons vigilants sur ce qui sera mis en œuvre car pour nous ce que souhaite mettre en place la collectivité ne peut qu'accroître les difficultés des agents. Notre syndicat départemental a d'ailleurs déposé il y a quelques mois contre cette ville un recours au Tribunal Administratif concernant l'absence de soutien aux agents et le fait d'avoir caché au CHSCT deux alertes de la médecine préventive en 2019 et 2020.

Au sein du Conseil départemental et après le changement d'Exécutif fin juin 2021, le nouveau Vice-président chargé des ressources humaines a annoncé, aux organisations syndicales lors de la première rencontre, son intention de respecter la loi et donc de mettre en place les 1607h.

Si le chantier n'est pas encore ouvert, la collectivité ayant commandé bon nombre d'audit à son arrivée dans les directions, ce sera sans aucun doute le sujet de l'année 2022. En effet, le département devra délibérer au plus tard le 27 juin 2022 sur la nouvelle organisation du temps de travail. Cette délibération devra être mise en œuvre au plus tard le 1^{er} janvier 2023. Selon nos informations les collègues ATTEE (Adjoint Technique des Etablissements d'Enseignements) pourraient passer aux 1607h les premiers à la rentrée scolaire de Septembre 2022.

Notre organisation syndicale continuera à combattre les effets de cette loi de destruction de la fonction publique, mais nous devons pour y arriver et pour amoindrir les effets négatifs de cette loi compter sur vous et votre mobilisation prochaine !

La section FSU du Conseil départemental a bien compris que le nouvel Exécutif départemental était attentif au respect de la loi, ainsi nous avons proposé à l'intersyndicale du Conseil départemental de demander l'annulation par notre avocat d'une des premières délibérations votées par eux lors de leur première assemblée délibérante du 19 juillet 2021. Au cours de cette séance, le nouvel exécutif a en effet voté la création de 2 postes de Directeurs Généraux Adjointes et la suppression d'autres postes sans recueillir l'avis du Comité Technique Départemental (bien que leur délibération indique le contraire). Notre avocat a donc saisi le tribunal administratif pour demander son annulation.

■ La FSU Territoriale du Val de Marne



Rapport d'activité

■ Ce rapport d'activité couvre la période de juin 2019 à juin 2021.

■ Marquée par le mouvement social contre la réforme des retraites et la crise sociale et écologique liée à la pandémie de Covid 19, cette période a mis en avant les dérives autoritaires d'un pouvoir au service du néolibéralisme.

La réforme des retraites

■ La réforme des retraites engagée par Edouard Philippe a conduit dès le début de septembre 2019 à de nombreuses mobilisations et interventions ; il s'agissait d'informer les salarié.es de l'objectif de cette réforme : faire baisser les pensions de tous et inciter les plus riches à souscrire à des fonds de pensions privés, afin de construire une grève forte décidée par l'intersyndicale nationale (CGT, FO, FSU, Solidaires) pour le 5 décembre 2019. Les militant.es de la FSU94 et de ses syndicats sont intervenus dans de nombreuses réunions, relayant activement les informations, afin de construire la première étape de grève et de manifestation du 5 décembre 2019. Cette journée a été massivement suivie dans l'Education nationale qui a enregistré un mouvement de grève majoritaire, dans le 1^{er} comme dans le 2nd degré.

S'en sont suivies d'autres journées de grèves et manifestations, tout au long du mois de décembre et jusque fin février.

Par ailleurs, des actions, relayées médiatiquement et sur les réseaux sociaux se sont développées dans différents secteurs et dans notre département plusieurs manifestations intersyndicales (FSU, CGT, FO, Solidaires, UNEF) et interprofessionnelles (public-privé) ont été organisées dans le département : à Créteil le 6 décembre avec AG, à Thiais le 10 janvier du dépôt RATP à la gare de Villeneuve Saint Georges en passant par Ikéa. De nombreuses marches aux flambeaux intersyndicales se sont déployées comme le 15 janvier à Créteil ou le 23 dans plusieurs autres communes du département (Ivry, Champigny, Kremlin-Bicêtre, Arcueil,...).

Dans le même temps, la grève à la SNCF et à la RATP s'est poursuivie, y compris pendant les congés de Noël, et des militants syndicaux de la CGT RATP de notre département ont été convoqués par leur direction, avec menace de sanctions pouvant aller

jusqu'à leur licenciement. Les militant.es de la FSU94 et de ses syndicats ont participé aux mobilisations qui se sont créées contre cette répression syndicale comme le 13 janvier au dépôt de Vitry.



Une action de dépôt symbolique des outils de travail a été organisée devant le rectorat de Créteil : le 22 janvier, les enseignant.es ont empilé les manuels obsolètes pour lutter contre la réforme des retraites et la réforme du bac.

Après que le 1^{er} ministre a décidé de l'activation du 49-3 fin février, les mobilisations ont continué jusqu'au 1^{er} confinement à compter du 17 mars 2020, et la réforme des retraites repoussée à une date ultérieure, mais pas abandonnée.

Le niveau de mobilisation n'était pas uniforme dans tous les secteurs du public comme du privé. Dans le département, l'intersyndicale a pu impulser les actions évoquées mais n'a pas fonctionné comme la FSU le souhaitait et a tenté de l'obtenir entre toutes les organisations.

Pendant tout le premier semestre 2021, les syndicats du champ de l'éducation de la FSU ont mobilisé les personnel.les, notamment précaires, pour un plan d'urgence et la défense du statut. Notre fédération départementale a été présente lors de toutes ces manifestations, au niveau national, régional et départemental, et parfois à leur origine.

Il faudra continuer à s'interroger sur les dynamiques de mobilisation à mettre en œuvre afin d'obtenir un mouvement suffisamment vaste et unitaire à même de faire reculer le gouvernement et de satisfaire nos revendications.

départemental 2019 - 2021

Congrès départemental les vendredi 14, lundi 17 et mardi 18 janvier 2022

Une gestion calamiteuse de la pandémie de COVID 19

La pandémie de Covid 19 est une manifestation de la crise sociale et écologique engendrée par le capitalisme : destruction des écosystèmes, obsession productiviste, recherche du profit et de la réduction des dépenses publiques portées par l'idéologie néolibérale...

Cette crise a confirmé l'absolue nécessité de services publics permettant à toutes et à tous l'accès à une vie digne.

Dans l'hôpital public et dans les EPHAD, le manque criant de moyens matériels et humains dénoncé de longue date par les organisations syndicales, conjugué au manque de préparation et d'anticipation, a conduit le gouvernement à prendre des mesures coercitives pour les personnel.le.s et l'ensemble de la population.

La SFR 94, avec l'intersyndicale retraités a interpellé l'Etat (préfet et ARS) pour faire valoir les revendications des retraité.es : accès à l'hôpital pour tous et vaccination en 2021.

Dans l'éducation, malgré la propagande du ministre consistant à affirmer que l'école à distance permettrait la continuité pédagogique, les inégalités scolaires ont été violemment creusées.

Les inégalités sociales ont été accentuées et ce sont les classes populaires qui ont été placées "en première ligne" durant cette pandémie.

Le 1^{er} confinement s'est étendu du 17 mars 2020 au 11 mai 2020. Durant cette période, les instances de la FSU94 se sont réunies très régulièrement en visioconférence afin de partager nos informations, d'analyser la situation et de réfléchir aux actions à mener. Un lien très serré s'est instauré avec les représentant.es des CHSCT D et A, qui a permis d'établir une communication précise avec nos collègues. De la même façon, les camarades du CHSCT du conseil départemental nous ont tenus très régulièrement informé.es de l'évolution de la situation.

Violences policières, dérive autoritaire

Le mouvement social est la cible d'un gouvernement autoritaire qui ne renonce pas à l'usage de la violence pour imposer ses lois antisociales et liberticides.

Par la décision prise d'interdire des manifestations ou de ne les autoriser que sous haute surveillance policière, par les menaces contre les organisatrices et les organisateurs, par les limitations de parcours, par la liberté laissée à des groupuscules pour attaquer les cortèges syndicaux parisiens, le préfet de police de Paris entrave le droit constitutionnel à manifester.

La FSU 94 avec les organisations syndicales Ile-de-France (CGT, Solidaires, FO, UNEF, UNL) a participé aux mobilisations contre la loi de "sécurité globale" et a dénoncé le déchaînement contre l'UNEF, syndicat étudiant représentatif qualifié de "fasciste".

Avec la CGT, Solidaires, l'UNEF et l'UNL, la FSU 94 dénonce également le procès en islamogauchisme ou en antisémitisme orchestré par des ministres du gouvernement qui reprennent à leurs comptes les pires théories d'extrême droite.

Autres actions

En juin 2020, la FSU94 a proposé aux organisations partenaires du collectif val de marnais de la "Convergence de Défense et de Développement des Services Publics", d'organiser un débat pour faire connaître le plan de sortie de crise du collectif « plus jamais ça ». Mais cette initiative n'a pas rencontré le succès espéré faute d'organisations prêtes à s'inscrire dans cette démarche à cette période.

La Convergence de Défense et de Développement des Services Publics continue à se réunir et à fonctionner : au-delà du service postal, le collectif 94 s'est impliqué dans les batailles pour la protection sociale et a organisé une visioconférence et un rassemblement dans le cadre des 75 ans de la sécurité sociale.

Pour sa part, en octobre 2020, la FSU94 a

- organisé un stage en visioconférence sur le sujet auquel très peu de militant.es ont participé.

La fédération a poursuivi son travail avec RESF (Réseau Education Sans Frontière) : pétitions, rassemblements en soutien aux jeunes menacé.es d'expulsion du territoire... Malgré la quasi impossibilité d'obtenir un rendez-vous en préfecture et les exigences grandissantes pour l'obtention de titres de séjour, les mobilisations ont permis la régularisation de plusieurs étrangères et étrangers en situation difficile.

La SFR 94 a été partie prenante des actions (pétitions et manifestations) de l'intersyndicale nationale pour le pouvoir d'achat, l'accès à la santé pour toutes et tous et la prise en charge de la perte d'autonomie à 100 % dans la branche maladie de la sécurité sociale. Au niveau départemental, elle a organisé avec les OS retraités deux réunion-débats, sur la perte d'autonomie (septembre 2019) et la crise sanitaire (janvier 2021). Nos représentant.es au CDCA ont été actif.ive.s dans l'élaboration du schéma autonomie du département (décembre 2020) et dans l'interpellation des candidat.es lors des élections départementales (juin 2021).

Fonctionnement interne

Le CDFD est l'instance délibérative de la FSU94 et le BDFD est l'instance exécutive de la FSU 94

Nous avons conservé y compris pendant le confinement le rythme de réunion des instances depuis le dernier congrès : une fois par trimestre pour le CDFD, une fois par mois pour le BDFD. Le secrétariat qui se réunit en complément continue de jouer le rôle de comité de rédaction du journal, fait des bilans intermédiaires de l'actualité et prépare collectivement les ordres du jour des instances.

La participation au CDFD reste modeste et ne permet pas toujours de représenter tous les syndicats de la FSU actifs sur le département. La participation au titre des courants de pensée reste peu visible.

Le journal est toujours publié de manière régulière et co-écrit par les militant.es des différents syndicats, de la SFR, de nos militant.es engagé.es dans RESF et à la Convergence des Services Publics.

Le site est régulièrement mis à jour mais est peu visité et peu relayé sur les réseaux sociaux. Il reste néanmoins un outil de transmission des informations et du matériel entre les militant.es ainsi qu'un reflet de l'activité de la FSU 94.

Conclusion

La nécessité d'un syndicalisme de transformation sociale a été renforcée dans cette période marquée à la fois par l'attaque du gouvernement contre le monde du travail et la crise sociale et écologique qui se manifeste par la pandémie de Covid 19.

La FSU 94 a pris sa part dans la construction du mouvement social contre la réforme des retraites. Pendant la pandémie, elle a exercé son travail fédérateur dans une période de destruction des collectifs de travail.

Depuis deux ans, le mouvement social et syndical a aussi largement pesé dans l'opposition à Macron sur d'autres fronts qui tiennent à cœur à la FSU 94 et dans lesquels elle poursuivra ses luttes : mobilisations féministes, pour les droits des migrant.es, mouvements de défense des Services Publics, dont celui de l'éducation, défense des précaires et défense du statut, mobilisations contre les violences policières et le racisme, marches pour le climat.



Organisation du congrès départemental

Congrès départemental les vendredi 14, lundi 17 et mardi 18 janvier 2022

LE VOTE

Vous pourrez trouver les textes d'orientation et les rapports d'activité

- ☞ pour le vote national : dans le supplément au « POUR » n°235 d'octobre 2021
- ☞ Pour le vote départemental : dans ce journal FSU 94 n°131 d'octobre 2021
- ☞ Ou sur notre site : www.fsu94.fsu.fr

Les votes se déroulent du **jeudi 4 novembre au jeudi 25 novembre**. Vous vous prononcez sur une **orientation** ou tendance (départementale et nationale) et sur le **rapport d'activité** (départemental et national).

MODALITÉS DE VOTE

**ATTENTION ! Les modalités de vote sont différentes selon les syndicats de la FSU.
En cas de doute, prenez contact avec votre syndicat !**

SNEP / SNES / SNUIPP : Le matériel pour le vote national et pour le vote départemental est diffusé par un journal de votre syndicat, ainsi que les modalités de vote.

POUR LES AUTRES SYNDICATS :

Vote national : les modalités et le matériel sont diffusés et pris en charge par votre syndicat.

Vote départemental: utiliser le matériel joint dans le présent journal FSU n°131 : mettre le bulletin de vote dans l'enveloppe de couleur puis cette enveloppe dans l'enveloppe T. Inscrire au dos de l'enveloppe T le nom de votre syndicat, votre nom et votre prénom. Signer le dos de l'enveloppe. Poster l'enveloppe T sans l'affranchir avant le 25 novembre.

COMMISSIONS PRÉPARATOIRES

Les commissions préparatoires permettent un premier débat autour des textes de congrès communiqués par la FSU nationale. Les textes de congrès sont divisés en quatre thèmes. Les commissions sont ouvertes à tous.tes les syndiqué.es et se tiendront à la maison des syndicats de Créteil (rue des Archives) :

☞ **Mardi 7 décembre 2021**

Thème 3 (Alternatives sociales, économiques et environnementales) de 17 h à 19 h

Thème 1 (Éducation, formation et recherche) de 19 h à 21 h

☞ **Jeudi 9 décembre 2021**

Thème 2 (Service Public) de 17 h à 19 h

Thème 4 (Syndicalisme) de 19 h à 21 h

Cécile QUINSON	SNUIPP	■
Laurence TRUBLEREAU	SNUEP	■
Arnaud DELPECH	SNES	■
Camille FERDINAND	SNES	■
Pierre LAPERCHE	SNEP	■
Jérôme THOMAS	SNUTER	■
Jean AMAR	SNESUP	■
Chantal ABRIOU	SNUIPP	■
Didier ABRIOU	SNUIPP	■
Catherine ANGLESIO	SNES	■
Dominique BALDUCCI	SNES	■
Rolande BANNAIS	SNUIPP	■
Catherine BASTIDE	SNUIPP	■
Flavien BENAZET	SNUI-TAM	■
Sofyen BEN MAHMOUD	SNU-PE	■
Jean Baptiste BENNOIT	SNUIPP	■
Nathalie BILLARD	SNUTER	■
Catherine BON	SNUIPP	■
Philippe BOZON	SNEP	■
Sébastien CHAMBRY	SNUI-TAM	■
Valérie CHEMIN	SNES	■
Joël CHENET	SNUIPP	■
Marjorie CHIMENTE	SNUI-TAM	■
Monique COQ	SNASUB	■
Danielle DAWINT	SNU-PE	■
Lorraine FINKL	SNES	■
Regis FORT	SNUI-TAM	■
Marion FOURET	SNUIPP	■
Thibault FRANZINETTI	SNES	■
Séverin GEFFROY	SNES	■
Jean-Michel GUEZOU	SNES	■
Amar HANNICHE	SNUTER	■

Courant de pensée Unité et Action : un syndicalisme d'action, unitaire pour une transformation sociale

La FSU repose depuis sa création sur un trépied constitué de ses syndicats, de ses sections départementales et de ses tendances. La tendance Unité et Action (U&A) est et a toujours été la tendance majoritaire dans la FSU.

U&A défend le principe selon lequel aucune décision ne peut être prise sans l'accord du ou des syndicats qui syndiquent dans le champ professionnel relatif à cette décision. Pour exemple, une décision qui concerne les enseignants du 1^{er} degré ne peut être prise sans l'accord du SNUIPP-FSU. Cette façon de fonctionner implique des débats et des concertations au sein de la fédération auxquels U&A est attaché afin de continuer à ancrer le syndicalisme dans la réalité des métiers.

U&A tient tout à la fois à porter la voix des personnels à l'occasion de toutes les réunions institutionnelles et refuse la politique de la « chaise vide » tout en s'appuyant sur des mobilisations les plus massives possible, condition nécessaire pour développer le rapport de force et faire entendre nos revendications.

La crise du coronavirus a révélé ce que nous dénonçons depuis de nombreuses années : le dérèglement climatique, la dégradation de la biodiversité et le développement économique dans le seul but de l'accroissement des profits de quelques-uns nous mènent dans une impasse écologique et sociale. Les inégalités se creusent : face à l'éducation, à la santé, au logement, aux transports, au travail... Le dernier rapport du secours populaire alerte sur l'augmentation de la précarité et de la pauvreté en France. Les inondations et feux de cet été deviennent coutumiers. Face à ces enjeux, la FSU s'est engagée dans le collectif « Plus jamais ça » qui réunit des

Jean-Michel HARVIER	SNES
Gabriel HOLARD	SNES
Hélène HOUGUER	SNUIPP
Anne Laurence JUSTER	SNEP
Viviane LE CLEACH	SNUIPP
Arnaud LE NY	SNESUP
Marc LESVIGNES	SNUIPP
Véronique LIMANDAS	SNUEP
Françoise LOURS	SNUEP
Hedi MALLAH	SNUTER
Guy MALZAC	SNES
Annick MEYERIE	SNUIPP
Annick MOUSTARD	SNEP
Franck NARCE	SNUIPP
Emmanuelle NIGUES	SNESUP
Véronique PHILIPPON	SNUTER
Jean-Luc PIRENET	SNUTER
Marie PLAZA	SNUIPP
Caroline QUINIOU	SNES
Micheline REDOUTÉ	SNES
Didier SABLIC	SNEP
Stéphanie SAVART	SNUTER
Vincent TENESSON	SNES
Sonia TOUSSAINT	SNUIPP
Mireille TRIDON	SNICS
Isabelle TRUFFINET	SNES
Benoît VALLEE	SNASUB
Peggy VANBESIEN	SNUIPP
Magali VENET	SNUIPP
Philippe VOLLOT	SNUITAM

organisations syndicales (FSU, la CGT et Solidaires...) et des organisations associatives ou environnementale (Oxfam, Greenpeace, Attac, DAL, Convergence des services publics, ...). Ce collectif propose une lecture critique de l'emploi des fonds du plan de relance européen et plaide pour l'embauche d'agent-es publiques. *Il a lancé un appel « à toutes les forces progressistes et humanistes [...] pour reconstruire ensemble un futur, écologique, féministe et social, en rupture avec les politiques menées jusque-là et le désordre néolibéral ».* Car dans ce moment où l'opposition de gauche part en ordre dispersé aux élections à venir, U&A prend toutes ses responsabilités pour porter dans la société des alternatives économiques, sociales, féministes et environnementales.

Dans la FSU, U&A travaille au développement d'un syndicalisme de transformation sociale et progressiste et au rassemblement le plus large possible.

Dans le contexte actuel où, pour gagner, il faut être très nombreux dans l'action, notre responsabilité est de construire des mobilisations d'ampleur. Cela nécessite de travailler à l'unité syndicale sur des contenus revendicatifs appuyés sur les aspirations des collègues avec qui nous les aurons construits. Nous ne pouvons nous résoudre à l'idée que les grèves seraient vouées à rester minoritaires. Ce serait faire courir un grand risque au syndicalisme en rendant son action inefficace.

**Conditions de travail, emploi, respect de nos métiers...
Autant de chantiers revendicatifs prioritaires que le syndicalisme doit continuer à mener .**

***Pour conforter cette conception de
l'orientation et de l'activité syndicale,
votez pour la liste
« Unité et Action et sans
tendance ».***

Imposer des alternatives, une urgence syndicale !

La pandémie est un révélateur du monde sous domination néolibérale : inégalités sociales et course au profit. Liquidation des stocks de masques, fermeture de lits et suppression des budgets de recherche : à la suite des autres, le gouvernement a menti. Faute de promotion de la vaccination universelle, de réquisition des brevets et d'un travail de conviction, les dérives antisociales du passe sanitaire ont fait le lit de manifestations où les anti-vax donnent des ailes à l'extrême droite.

La crise écologique est manifeste !

Le rapport du GIEC alerte : famines et déplacements de populations. Contre le capital, imposer la préservation de l'environnement et le partage des richesses est la tâche fondamentale des mouvements progressistes. Les conclusions de la Convention citoyenne pour le climat ont été bafouées, le syndicalisme doit porter ces alternatives. L'engagement de la FSU dans « Plus jamais ça » doit être renforcé.

Le gouvernement fait la guerre aux pauvres.

La mobilisation a fragilisé le projet contre les retraites, ajourné par la pandémie. Mais la réforme de l'assurance chômage réduit les prestations des sans-emplois. Des milliards sont distribués aux grandes entreprises mais les mesures d'aides sont insuffisantes pour les salarié-es. Et rien pour les services publics créateurs d'emplois et de lien social ! Des dizaines de milliers de femmes, de jeunes et d'immigré-es sont en grande pauvreté !

Droite et extrême-droite font de la surenchère islamophobe, sécuritaire et liberticide. Expulsions de sans-papiers, répressions des manifestations et de la jeunesse. Le gouvernement a fait adopter des lois sur la sécurité globale et le « séparatisme ». Il a abrogé l'ordonnance de 1945 pour un code plus répressif.

Bac, direction d'école ... Blanquer et Vidal poursuivent la casse pendant la pandémie. En niant les inégalités, en mentant sur les risques, les ministres ne sont plus légitimes.

Dans notre département

Des luttes ont permis un travail intersyndical. Le changement de majorité politique n'est pas une bonne nouvelle pour les salarié-es. Face aux probables attaques, nous devons rechercher l'unité la plus large, tout en imposant la FSU dans des relations intersyndicales complexes. Le durcissement des luttes produit des replis syndicaux identitaires ou sectaires. Nous devons faire bouger ces lignes, avec les partenaires disponibles afin de répondre à l'aspiration des salarié-es pour une recomposition unitaire du syndicalisme de lutte et de masse.

Un autre monde est possible

Renforcement des retraites ; réforme fiscale et augmentation des bas salaires, des minima sociaux et des retraites ; accès de tous et toutes aux droits élémentaires (logement, santé, école, transport) par les services publics ; contre toutes les fraudes fiscales, taxation du capital.

Stop à la chasse aux migrant-es : accueil de tous et toutes les réfugié-es.

Contre la politique Blanquer-Vidal : démission ! Pour la fin du dualisme scolaire et la nationalisation sans indemnité ni rachat des écoles privées et pour une école laïque et publique, non sélective et sans management hiérarchique.

Une FSU combative

La destruction du paritarisme oblige à intensifier nos actions au plus près des personnels. La FSU doit être un outil pour ces combats dans un cadre collectif (AG, grèves...). Chercher l'unité d'action mais en prenant nos responsabilités si besoin. La FSU doit développer ses liens avec la CGT et Solidaires. La question d'un nouvel outil syndical est posée. La FSU doit intervenir sur grands enjeux (retraites, climat, égalité des droits, égalité femmes/hommes...).

Liste

**École Émancipée
et hors tendance**

CONGRÈS DÉPARTEMENTAL

vendredi 14, lundi 17 et mardi 18 janvier 2022

**Liste à l'initiative de l'École Émancipée
et hors tendance**

L'École Émancipée prend toute sa part dans la construction de la fédération : elle appelle toutes celles et ceux qui partagent ces orientations à agir ensemble dans la FSU pour un autre projet de société, social, écologiste, féministe et antiraciste.

TRARIEUX	Magalie	Snuipp	TAÏEB	Akima	Snuter
BOURRET	Sandrine	Snes	PINTO	Jérémy	Snuipp
VASLOT	Véronique	Co-SD Snuter	BOISBRUN	Stéphanie	Snuipp
TREILLET	Stéphanie	Snesup	GUILLEMIN	Jérémie	Snes
GUINTRAND	Thierry	Co-SD Snuipp	MALEK	Rhani	Snuipp
JAMES	Nathalie	Snpes-Pjj	THIBAUT	Mabille	Snuipp
BERREBI	Matthew	Snes	HOUSIER	Julien	Snes
ANGELINI	Dominique	Snuipp	CHAUSSENDE	Pascale	Snes
MICHELETTA	Cyrille	Snuipp	SOLER TANGUY	Karine	Snuipp
MAYEN	Elise	Snes	LE CORNEC	Bruno	Snuipp
LEFRANC	Didier	Snuter	OTHMANI	Moussa	Snuter
LEMOULE	Sylvie	Snuipp	GAUQUIE	Corentin	Snuipp
BOERES	Thierry	Snes	MORET	Adrien	Snes
LAFRANCE	Pierre	Snuipp	BARON	Anne	Snes
CAILLER MAHDAOUI	Noémie	Snuipp	ARKI	Nadège	Snuipp
NATIVEL	Corinne	Snesup	SITBON	Yoann	Snuipp
DEBOISE	Ariane	Snuipp	SIRIEX	Roland	Snes
BENNANI	Claudine	Snuter	DAMPIERRE	Lucile	Snes
DUFOUR	Bruno	Snuipp	GALLOT	Fanny	Snesup
ANDRES	Julia	Snuipp	BAILLON	Sigrid	Snuipp
MOUNDIB	Mohamed Ali	Snes	PRUVOST	Sabrina	Snuipp
BATAILLE	Carine	Snuipp	LAGO-BALLESTEROS	Susana	Snes
AÏT-CHIRANE	Nadir	Snuter	COSYN	Clara	Snes
MARIN	Graziella	Snes	VANDROMME	Quentin	Snuipp
KASSAB	Alia	Snuipp	HEURTEBIZE	Hervé	Snuter
MARTINEAU SIMON	Sarah	Snuipp	PORTIER	Sophie	Snes
SANSTORRES	Emeline	Snes	GRANDPOLD	Anne Gaele	Snes
BUTORI	Sébastien	Snuipp	VOISIN	Christelle	Snuipp
LAGARD	Katia	Snuipp	DE CARO	Laura	Snes
BOUCHERET	Mariane	Snes	SIGURET	Elisabeth	Snuipp

**Votez et faites voter pour la liste à l'initiative de
l'École Émancipée et hors tendance**

Contact avec l'École Émancipée : groupedepartementalee94@gmail.com

Pour une FSU au service des personnels qui stoppe Macron et contre- attaque

Après un an et demi de gestion chaotique et liberticide de la crise sanitaire et sociale, l'exaspération est grande chez les salarié.es. Macron poursuit ses attaques en défense du capitalisme : fermetures de lits et de services dans les hôpitaux, mises à pied de salariés, assurance chômage, tout en jouant une surenchère raciste avec l'extrême droite (limitation des visas pour le Maghreb, politique anti-exilé.es, y compris Afghan.nes...)

Face à cela, la responsabilité de la FSU est immense. Il faut cesser de cautionner les projets gouvernementaux en se soumettant aux concertations, en finir avec les « journées d'actions » isolées, qui sont des échecs parce que conçues pour modifier à la marge les diktats de Macron. La FSU 94, plutôt que de relayer l'inertie nationale et de laisser seuls les syndicats départementaux, doit permettre aux personnels de s'approprier et contrôler démocratiquement leurs mobilisations via des collectifs de lutte, d'AG, si possible intersyndicales, élisant des délégués, se coordonnant aux différents niveaux.

Stopper les attaques contre la fonction publique

Contrairement à la FSU nationale, la FSU 94 doit amplifier la lutte contre la loi de transformation de la fonction publique qui permet et généralise le recrutement massif de contractuels à tous niveaux puis leur licenciement. La dernière application de cette loi, la "Codification de la Fonction publique", va aggraver cette situation en éclatant le statut général des fonctionnaires en différents livres (carrière, mutations, salaires, etc.) toutes fonctions publiques et tous personnels (statutaires, contractuels) confondus. Et en plus, le gouvernement annonce vouloir en finir avec les hausses générales de salaire des fonctionnaires et aller plus loin dans l'individualisation des salaires, des carrières, le développement de primes.

Toutes ces mesures visent à diviser les personnels, restreindre leur indépendance et leur initiative, casser les collectifs de travail, et ouvrent la voie à une fonction publique d'emploi calquée sur le modèle du privé.

Pour s'y opposer il faut informer dès le début sur la dangerosité des attaques et sur les mobilisations des personnels et contribuer à les faire converger en reprenant les revendications de la base et en les unifiant :

- l'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique de 2019 et de la réforme de l'assurance chômage, aucun licenciement, réemploi et titularisation immédiate et sans condition des non titulaires, retour des CAP, CHSCT, maintien du recrutement par concours, pas de salaire au mérite ni mobilité forcée.

- le rattrapage du pouvoir d'achat, hausse uniforme des salaires de 400 euros. Pas un salaire à moins de 1700 euros.

- des embauches massives de tous les personnels statutaires indispensables pour les services publics d'utilité sociale et des budgets à la hauteur.

- retrait des toutes les mesures contre les droits des salariés et contre les libertés, du « passe » sanitaire.

Défendre l'égalité et la liberté pédagogique à l'école publique

La réforme du lycée et du baccalauréat ont fait éclater le cadre national de l'éducation, aggravant considérablement les inégalités entre les établissements et les élèves. L'instauration de règles d'évaluation locale avec l'extension du contrôle continu et de l'autonomie des établissements, leur pilotage par les résultats ou les contrats d'objectifs annoncés lors du Grenelle de l'éducation aggravent encore ces inégalités.

Dans le second degré, les chefs d'établissements se voient doter de pouvoirs et de moyens de pressions accrus sur les enseignant.es (Projet local d'évaluation, développement de postes à profil, ébauche de hiérarchies intermédiaires).

Dans le premier degré, la loi Rilhac entend donner aux directeurs d'écoles une autorité fonctionnelle, prélude à un statut de supérieur hiérarchique. Marché de dupes de plus, Macron a annoncé à Marseille d'hypothétiques redéploiements en échange de l'expérimentation du recrutement des enseignant.es par les directions d'école.

Partout, il s'agit de diviser les enseignants, de restreindre leur liberté pédagogique, de les reléguer progressivement dans un rôle de simples exécutant.es aux ordres des chefs.

Pour cela, la FSU doit faire sienne les revendications du terrain, l'abrogation des contre-réformes Blanquer, de la loi ORE et de Parcoursup, le retrait de la loi Rilhac, de l'expérimentation à Marseille et de toutes les meures de caporalisation et d'atteinte à la liberté pédagogique individuelle et collective des enseignants.

Votez Émancipation et contre le RA départemental

Pour tout contact : tendance.emancipation@gmail.com

- **Bernard BALU** Créteil
- **Sophie ERNCT** Champigny
- **Laurence FIANI** Vincennes
- **Jean Matthias FLEURY** Champigny
- **Sabine LE** Créteil
- **Lucia MINEAS-NAZAIRE** Maisons Alfort
- **Chérif MOUACI** Thiais
- **Natacha OUVRIE** Créteil
- **Mathieu PRADEL** Créteil
- **Sybille RAEDERSHEIDT** Kremlin Bicêtre
- **Erwann RIOUX** Fontenay sous bois
- **Jean Marc VANCOSTENOBLE** Ivry

Premier et second degrés :

- Le SNUipp-FSU94 et le SNES-FSU94 se sont adressés à la Préfète et à la Directrice Académique du Val de Marne lors du CDEN du 7 octobre à propos des conditions de rentrée fortement dégradées .

■ Dans le 1er degré comme dans le second degré, le point noir est à l'évidence la question de l'inclusion des enfants en situation de handicap. Il manque des AESH dans presque toutes les écoles ! Bien que récurrent, il semble bien que cette année le problème atteigne des proportions sans égales; des enfants se retrouvent sans possibilité de progresser dans leurs apprentissages ou leurs parcours d'élèves, dans d'autres cas les enseignant·es doivent faire face à des situations extrêmement complexes et violentes, avec des équipes déjà épuisées à seulement quelques semaines de la rentrée !

Nous regrettons que notre demande d'audience en date du 30 septembre et portant sur ces situations urgentes soit restée sans réponse jusqu'à aujourd'hui.

Alors que les PIAL censés organiser le travail des AESH ne sont toujours pas opérationnels, on peut d'ores et déjà constater sur le terrain les dégâts de la logique de mutualisation: AESH déplacées du jour au lendemain, au mépris du travail entrepris auprès des élèves, enfants en situation de handicap suivis par deux ou trois AESH au détriment de leurs besoins de stabilité et de repères ... La dernière note envoyée aux directrices - directeurs concernant le relevé des absences des AESH montre une fois de plus que l'administration est bien plus empressée lorsqu'il s'agit de procéder à des retraits de salaire que pour répercuter les (timides" hausses liées à l'augmentation du SMIC et à la nouvelle grille.

Il faut abandonner cette logique qui met les besoins des enfants en concurrence, en faisant peser la responsabilité sur les personnels. Nous ne voulons plus de ces bricolages "Low cost"! Ce dont nous avons besoin, c'est d'une revalorisation du métier d'AESH, seule politique à même de résoudre les problèmes structurels de recrutement. Dans l'immédiat, nous demandons à ce que soit accordée aux AESH la possibilité d'établir des contrats de 24h comme cela se passe dans d'autres académies.

Nous exigeons la suppression des PIAL, et le retour à des notifications individuelles. C'est bien l'enjeu de l'appel à la grève du 19 octobre pour la reconnaissance du métier d'AESH et la création d'un véritable statut.

Par ailleurs, 141 élèves de plus relevant de l'ASH étaient attendus et l'administration ne propose que 3 ouvertures dans ce domaine (2 ULIS, 1 UEMA). Comment peut-on sérieusement garantir les droits de ces élèves et de leurs familles et réaliser l'école inclusive dans ces conditions ?

Concernant les moyens pour le second degré, de nombreux postes de professeurs se sont révélés non pourvus à la rentrée suite au licenciement massif de contractuels en juin et à leur non-renouvellement à la rentrée. Les postes de contractuels alternants, au nombre de 300 dans notre académie, n'ont pas rencontré le succès escompté, puisque seuls 70 postes ont été pourvus. Les étudiant·es n'ont pas semblé séduit·es par ces emplois précaires et peu valorisés. Une autre partie des postes de contractuels a sûrement dû être réservée à l'association "Le choix de l'école", - anciennement "Teach for France" - qui charrie une conception dangereusement simplificatrice du métier d'enseignant·e et sert d'avant-poste aux cercles d'influence néolibéraux dans les établissements scolaires publics, et à qui le rectorat offre année après année une place toujours plus importante.

De manière générale, dans l'enseignement secondaire, les effectifs ont bondi suite à de nombreuses suppressions de classes, mettant à mal l'apprentissage des élèves. Une fois de plus les enseignant·es et les élèves sont malmené·es par ce gouvernement dont l'objectif principal semble rester avant tout la réalisation d'économies au détriment des populations les plus fragiles.

Dans les lycées de l'académie de Créteil en particulier, la rentrée a révélé de nombreuses failles dans l'organisation générale et les affectations. Les établissements débordent, les seuils pédagogiques obtenus à 24 explosent, les ouvertures de classe n'ont pas été anticipées, la gestion des parcours d'orientation est insuffisante et les familles sont livrées à elles-mêmes. Les DHG insuffisantes, les locaux trop étroits contribuent à faire déborder aussi les emplois du temps.

Ainsi, c'est jusqu'à 19h qu'il faut rester dans certains établissements pour suivre un enseignement optionnel. Les effectifs toujours pléthoriques imposés par la réforme Blanquer épuisent les personnels qui accueillent 35 élèves, quelquefois accompagné·es d'une AESH dans des locaux vétustes. Dans plusieurs lycées, il n'y a pas d'infirmier·e - en pleine campagne de vaccination ! et les agent·es, en effectif réduit, sont à bout. Pour faire face à la

une rentrée en mode dégradé !

■ mise en place de ses réformes, à la hausse des effectifs et au temps perdu lors de la crise Covid, le ministre Blanquer assure que tout va bien, et ne répond que par les dispositifs d'aide aux devoirs « devoirs faits » en collège et « je réussis au lycée ». La mise en place de ces dispositifs s'est faite au détriment des cours et ces moyens auraient été bien utiles dans les établissements.

■ Les textes parus au BO cet été, modifiant encore et encore une réforme du baccalauréat inadaptée, suscitent l'inquiétude.

■ Les options facultatives sont vidées de leur intérêt si la note qui leur est attribuée doit désormais compter intégralement. C'est toute une offre de savoirs qui va disparaître du jour au lendemain, l'investissement des collègues qui se révèle vain et la confiance des familles qui se trouve trahie par un système qui change les règles en cours de route.

Cette rentrée chaotique annonce donc une année difficile pour des personnels qui se sentent déconsidérés et des élèves qui après deux années de crise sanitaire ont besoin de davantage de moyens pour surmonter les difficultés et les lacunes accumulées.



Dans le 1er degré, la baisse démographique enregistrée après le confinement aura permis un peu de souplesse dans l'utilisation de la dotation départementale. Après les GS à 24 en zone banale, certaines écoles élémentaires ont pu mettre en place les CP à 24. Nous actons positivement ce premier pas, à condition qu'il ne s'agisse pas d'effets d'annonce et que l'effort se poursuive dans le temps afin d'avancer vers une baisse d'effectifs dans toutes les classes. Malheureusement, l'expérience des CP/CE1 dédoublés dans notre département incite à la prudence, puisqu'un effectif qui hier déclenchait une ouverture peut aujourd'hui donner lieu à une fermeture de classe lorsque les moyens manquent pour boucler la carte scolaire. Il n'est pas rare que deux enseignant·es obligé·es de partager la même salle de classe se retrouvent avec des effectifs supérieurs à ceux que l'on peut retrouver en zone banale !

Rappelons également que dans notre département, les promesses présidentielles des

CP à 24 dans toutes les écoles en zone banale et les dédoublements des GS en REP ne sont toujours pas réalisées !

Enfin, nous sommes révoltés du sort qui est fait aux UPE2A qui accueillent les élèves allophones nouvellement arrivés sur le territoire : dans le 1er degré, la suppression d'un 1/5 des postes réservés à ces dispositifs a constitué un véritable saccage de l'investissement, des compétences et de l'expertise des collègues spécialisés.

Nous l'avons dit à de multiples reprises et nous le redisons ici ; ces dispositifs sont des postes particuliers qui ne peuvent pas être fermés puis rouverts dans une logique de gestion comptable à court terme. Ils demandent un fort investissement et un travail sur le long terme qu'une gestion attentive aux réalités pédagogiques ne devrait pas ignorer. Ces postes

doivent être préservés, rendus fixes partout où cela est demandé par les équipes et les personnels et réintégrés dans le calcul des décharges des écoles. C'est le choix qui a été fait dans des départements voisins du nôtre, notamment la Seine

-Saint-Denis, qui a pourtant fait face à la même baisse conjoncturelle du nombre d'élèves allophones l'année dernière.

D'ores et déjà, des élèves allophones arrivent sur des dispositifs, et les conditions ne garantissent pas le respect de la loi, des enfants ne bénéficient pas des 9h de prise en charge minimum, voire sont laissés en dehors des dispositifs d'UPE2A.

Comment l'Education nationale peut-elle garantir les droits de ces élèves et leurs familles exposés dans la circulaire 2012-141 du 2 octobre 2012? Madame la Préfète, M. le Recteur, Madame la DASEN, vous êtes garants de l'application du droit dans notre département. Cela implique de revenir sur ces mesures iniques. »

■ SNES-FSU 94 et SNUIPP-FSU 94

Bien vivre sa retraite, une exigence !

- Les retraités ont repris le chemin de la rue pour manifester leur colère face à la politique gouvernementale et faire valoir leurs propositions. Plus de 136 rassemblements dans le pays avec des participations importantes car les raisons de se mobiliser ne manquent pas.

Redonner du pouvoir d'achat aux retraités permet de bien vieillir

- En premier lieu le compte n'y est pas pour leurs pensions : 0,4 % d'augmentation au 1er janvier 2021 pour les retraites de base, 1% pour les complémentaires alors que les prix ont augmenté de 1,9 % et l'année n'est pas terminée. C'est une spoliation équivalente à deux années sur les pensions et retraites de base et 4,5 ans sur les complémentaires due aux reports et au gel des revalorisations. C'est comme l'ensemble des consommateurs et usagers la valse des étiquettes, mutuelles, alimentation, logement, énergie, transports. Cette colère est aggravée à la lecture d'un rapport gouvernemental qui préconise notamment une nouvelle augmentation de la CSG, une réduction de l'abattement de 10 % pour le calcul de l'impôt sur le revenu alors que la baisse continue du pouvoir d'achat des retraité-es est confirmée par l'INSEE et le COR. Toutes mesures sont à l'opposé de ce que revendique la FSU comme l'ensemble des organisations syndicales : augmentation des retraites et pensions en les indexant sur l'évolution du salaire moyen et pas de retraite inférieure au Smic pour une carrière complète. Nous proposons l'extension des pensions de réversion aux couples pacés et aux concubin•es.

Une retraite en bonne santé

Chacun a pu constater que malgré la gestion désastreuse de la crise sanitaire par le gouvernement, la protection sociale est un bien essentiel. Et pourtant cette dernière n'a jamais été autant attaquée que depuis ces dernières années : suppression de 115 000 lits en 25 ans, de 100 000 emplois de soignants en 8 ans. Et dans le même temps de plus en plus de retraités ne peuvent plus se soigner faute de moyens financiers suffisants et d'accès aux soins. Cette situation ne fait que conforter notre exigence de centres de santé publics dans tous

les territoires pour garantir un accès aux soins solidaire pour tous et la création de 100 000 postes pour notre système hospitalier.

De même faute de pouvoir la financer le gouvernement a abandonné la loi destinée à répondre à la perte d'autonomie. Il annonce 10 000 postes sur 5 ans dans les EHPAD alors que les professionnels estiment qu'il en faudrait 200 000 et 100 000 pour la perte d'autonomie EHPAD et aide à domicile pour garantir un accueil, un suivi et des soins de qualité. Rappelons que la FSU se prononce un grand service public de la perte d'autonomie et revendique que son financement se fasse dans le cadre de la branche maladie de la Sécurité sociale.

Service public

Les retraités comme l'ensemble de la population ont fait le constat que dans la lutte contre la pandémie les services publics et leurs personnels ont joué un rôle irremplaçable. Mais la dématérialisation de nombres d'actes administratifs a aussi accentué la fracture numérique en particulier pour les plus âgés d'entre nous. Ce qui nous conduit à exiger l'amélioration de la qualité de leurs missions et leurs déploiements sur l'ensemble du territoire car ce sont des services publics de proximité, avec du personnel en nombre et formé dont nous avons besoin.

C'est toutes ses revendications et propositions que l'intersyndicale des retraités du Val de Marne a été porter auprès de la Préfète. Si on peut se féliciter qu'une délégation ait été enfin reçue, aucune réponse n'a été apportée par le directeur de Cabinet.

Mais les retraités ne sont pour autant démobilisés. Ils seront à nouveau, en décembre, dans l'action et dans l'unité pour revendiquer le droit de bien vieillir, à savoir une retraite en bonne santé, avec une pension de haut niveau.

- Section Fédérale des retraités de la FSU 94